

LES LANGUES MATERNELLES À L'ÉPREUVE DES CRISES SANITAIRES : L'EXEMPLE DES LANGUES IVOIRIENNES DANS LA RÉOLUTION DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Marius N'GOU KESSI

maruisngou@gmail.com

Emanuel BINI KOUAME

etudkbini.unifhb2014@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

***Abstract :** In Côte d'Ivoire, French as a foreign language is the language of instruction notwithstanding the linguistic pluralism specific to this country. This creates disadvantages for a part of the population from disadvantaged backgrounds. The purpose of this paper is to show the contribution and usefulness of mother tongues in resolving health crises and the close relationship between them and the cultural, economic and social development of a nation. Since they have proved their worth, their introduction into the education system, their participation in all sectors of activity, both private and public, could allow everyone to contribute to the development of the country. These measures will tend to make mother tongues more efficient, to enhance our habits and customs by avoiding acculturation of the speakers present in order to strengtben their link between culture and school.*

***Keywords :** mother tongues - epidemic - literacy - school teaching and learning – culture.*

Introduction

La pandémie à coronavirus (COVID-19) déclarée le mois de novembre 2019, «urgence de santé publique à caractère international», touche et continue de toucher de nombreux pays et territoires. La recrudescence dramatique de cette maladie qui a affecté le monde entier, a provoqué une alarme et une menace globales. L'ampleur de la maladie dans les pays dits développés se croyant pourtant protégés par leurs infrastructures sanitaires et médicales de pointe, pourrait paraître surprenante pour l'ensemble des acteurs concernés : administrations sanitaires, pouvoirs publics, professionnels de la santé et bien-sûr, population. Sa prévalence a atteint des proportions alarmantes. Dans le souci de protéger leurs populations contre cette « meurtrière », plusieurs dirigeants ont préconisé des mesures-barrières. Les autorités ivoiriennes quant à elles, ont opté pour une communication publique

à propos du risque sanitaire de la crise en y mêlant conjointement, la langue officielle et les langues maternelles des locuteurs en présence. Le problème qui sous-tend la production de ce document est : Dans quelle mesure les langues maternelles ivoiriennes peuvent-elles apporter efficacement leur concours dans l'application des mesures-barrières dans l'éradication ou la résorption de la pandémie de la COVID-19 ? Cet article tente de répondre à cette préoccupation en procédant à l'analyse médiatique amplificatrice venue en résonance à la détresse réelle de la population ivoirienne.

1. La pandémie de la COVID 19

La COVID -19 est une maladie provoquée par une nouvelle souche de coronavirus. D'abord appelée « nouveau coronavirus 2019 » ou « nCOV-2019 », la maladie a été rebaptisée « maladie à coronavirus 2019 » (COVID-19) – « CO » pour corona, « VI » pour virus et « D » pour maladie en anglais (disease). Le virus de la COVID-19 est un nouveau virus de la même famille que d'autres virus tels que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et certains types de rhums courants. La pandémie à corona virus a fait son apparition au monde dans le dernier trimestre de l'année 2019. Elle a été révélatrice et en même temps amplificatrice, de vulnérabilité dans ses dimensions diverses : sociales, collectives, individuelles et institutionnelles. Elle a provoqué une crise sanitaire que l'on pourrait qualifier de « phénomène social », de « catastrophe naturelle », car sa propagation se fait à une fréquence incontrôlée.

1.1. Les symptômes de la COVID-19

Les symptômes peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. Dans les cas les plus graves, l'infection peut provoquer une pneumonie ou des difficultés respiratoires. Ces symptômes sont comparables à ceux de la grippe (*influenza*) ou d'un rhume banal, des maladies beaucoup plus courantes que la COVID-19, d'où la nécessité de procéder à des examens afin de confirmer qu'une personne est bien atteinte de la COVID-19.

1.2. Mode de contamination ou de transmission de la COVID-19

Bien que beaucoup d'inconnues subsistent concernant le virus à l'origine de la COVID-19, nous savons que celui-ci se transmet par contact direct avec les gouttelettes respiratoires produites par une personne infectée (lorsque celle-ci tousse ou éternue). Une personne peut également être infectée si elle est en contact avec des surfaces contaminées ou si elle se touche le visage (par exemple, les yeux, le nez ou la bouche).

Pour éviter tout cas de contamination ou de transmission, des mesures ont été prises par l'Etat de Côte d'Ivoire.

1.3. Les gestes ou mesures-barrières de l'ETAT protecteur de la santé

Une situation d'épidémie impose une vigilance toute particulière dans l'intérêt de la communauté. La crise sanitaire qui sévit à l'échelle planétaire a mis à l'avant-plan la question de la responsabilité de l'Etat dans sa gestion des crises de santé. Elle a été l'occasion pour les autorités de réagir certes à cette crise sanitaire, mais aussi de gérer de multiples autres priorités de santé. Dans le cadre d'actions collectives fondées sur la responsabilité civile intentées par des patients et professionnels de la santé ayant souffert des conséquences des crises antérieures (grippe aviaire, maladie d'Ebola...), les autorités soucieuses du bien-être de la population, ont préconisé des gestes-barrières.

1.3.1. L'hygiène des mains

Cela désigne le lavage des mains à l'eau et au savon ou à la désinfection des mains avec des solutions, gels ou mouchoirs alcoolisés pour maintenir la propreté des mains et des ongles à une fréquence régulière. Il se fait aussi avant ou après la préparation des repas, d'aliments. Il est conseillé aussi après avoir été aux toilettes, après avoir toussé, éternué dans un mouchoir. On procède au lavage des mains après manipulation des déchets ou du linge contaminés par des fluides corporels et chaque fois que les mains semblent sales

1.3.2. Eloignement social ou distanciation sociale

Les mesures d'éloignement social sont des approches adoptées pour minimiser les contacts étroits avec les autres membres de la collectivité. Elles comprennent la quarantaine et l'auto-isolement au niveau individuel ainsi que d'autres méthodes communautaires. À cela s'ajoutent l'évitement des foules, fermeture des établissements scolaires, de certains lieux de travail, annulation des rassemblements de plus de deux-cents personnes, fermeture des lieux de culte (les premières de la crise sanitaire). L'isolement est recommandé pour les personnes symptomatiques soupçonnées d'avoir, ou dont on sait qu'elles ont la COVID-19. Il leur est enjoint de s'isoler dans leur foyer et d'éviter tout contact avec les autres jusqu'à ce qu'on les informe qu'elles ne sont plus considérées comme étant contagieuses. L'isolement comprend les mesures suivantes :

- Ne pas sortir de la maison, notamment, ne pas aller à l'école, au travail ou dans d'autres lieux publics.

- Ne pas utiliser les transports publics (autobus, taxis...)

La quarantaine volontaire à domicile (« auto-isolement ») est recommandée pour une personne asymptomatique lorsqu'il y a un risque élevé qu'elle ait été exposée au virus qui cause la COVID-19, c'est-à-dire un contact étroit avec une personne symptomatique ou ses fluides corporels.

1.3.3. Utilisation des masques

Un individu symptomatique doit porter un masque, s'il en a un, pour fournir une barrière physique qui peut aider à prévenir la transmission du virus en bloquant les gouttelettes en grandes particules propulsées par la toux, les éternuements et la parole. Le port du masque est obligatoire pour une personne en bonne santé afin d'éviter la contamination. Ces mesures de santé publiques sont déterminantes dans le ralentissement de la maladie. Elles sont des actions préventives appliquées au quotidien. La protection de la santé publique étant d'abord, dans son entendement, affaire de droit public, l'Etat y joue un rôle prédominant dans l'endossement d'une variété de rôles et de devoirs (éduquer, soutenir et surtout informer) en la matière.

2. De la nécessité de communiquer

Profitant de la perspective urgente du mal, les autorités ont pris le temps d'élaborer une stratégie de communication de crise qui peut être qualifiée de nouveau paradigme de communication publique pour deux raisons essentielles. Elles consistent à la prise en compte d'une exigence sociétale de sécurité de plus en plus forte et l'émergence progressive de la dimension éthique. Or l'éthique sociale selon Rich : « nous amène à interroger également notre rapport aux autres, nos attentes sociétales, la représentation que nous nous faisons des autres peuples, notre rapport avec la nature.. » (A. Rich, 1994 : 84).

Une crise n'éclate jamais seule sur le devant de la scène publique. Pour être révélée, elle doit être relayée par un émetteur. Or les médias bénéficient d'un rôle prépondérant dans le domaine des crises sanitaires puisqu'ils « occupent une position centrale dans le processus de publicisation. Ceci se fait de façon active en produisant ou non l'information, et de façon passive parce qu'ils se situent au point de convergence de nombreuses mobilisations. Le cas de la COVID-19 constitue une illustration parfaitement emblématique du rôle des médias dans la communication en situation de crises sanitaires. Il permet en effet de mettre en exergue la conjugaison d'éléments indispensables à la transformation d'une situation critique en scandale mis en pâture sur le devant de la scène publique. Il existe plusieurs langues dans le monde entier et les locuteurs de ces différentes langues ont besoin d'être instruits des faits, d'être informés. Il y a donc un contact au niveau des langues.

En ce qui concerne la crise, l'on a assisté à un relai d'informations tant en langue officielle qu'en langues maternelles afin que toutes les couches sociales soient tenues informées des dangers liés à ladite pandémie et puissent appliquer à la lettre les gestes-barrières pour mieux freiner ou éviter le mal. Mais comment ce but peut être atteint alors que tous ceux qui vivent sur le sol ivoirien ne comprennent tous pas la langue française ? Une large diffusion des informations en différentes langues maternelles s'imposerait comme une nécessité. Or la Côte d'Ivoire, selon Atin Kouassi, « *linguistiquement hétérogène, est un carrefour à la croisée de quatre groupes linguistiques à savoir le Gur, le Kru, le Kwa et le Mandé. Ces quatre familles débordent largement nos frontières pour s'étendre dans les contrées voisines.* » (A. Kouassi, 1978). Beaucoup de langues différentes sont parlées en Côte d'Ivoire et sont les langues maternelles des citoyens vivant dans ce pays. Il serait souhaitable de favoriser, dans la mesure du possible, le véhicule des informations en période de crises sanitaires, en langues maternelles pour le bien-être de la masse. La langue dans laquelle l'information est donnée joue un rôle essentiel en ce sens que celle-ci est la clé pour le processus de communication en milieu rural.

3. Les langues maternelles et leur apport dans l'application des gestes-barrières dans la lutte contre la COVID-19.

L'Etat de Côte d'Ivoire a fait de la lutte contre cette pandémie sa priorité absolue, c'est-à-dire a préparé et mis en œuvre des mesures ambitieuses, s'appuyant sur une information exacte pour la combattre.

3.1. Définition de langue maternelle

L'engagement de l'Etat, pour espérer informer et convaincre dans un pays où le français, même en tant que langue officielle, n'est pas maîtrisé par tous les Ivoiriens, et où l'écrit n'est pas accessible à toute une frange de la population a été déterminant. D'autre part, la communication en période de crise sanitaire s'inscrit dans le genre délibératif : elle s'adresse à l'ensemble des citoyens ivoiriens en vue de prendre des décisions utiles. Elle conseille sur les bons réflexes à adopter et les mauvais gestes à éviter pour ne pas contracter et transmettre la maladie, et ainsi préserver individus et communauté.

La langue maternelle (LM) est caractérisée par le fait qu'elle est acquise de façon naturelle. Selon Vygotski (1985), l'apprentissage de la LM s'opère de manière inconsciente et elle est acquise par tout individu spontanément à travers des expériences provoquées par le contact avec son environnement immédiat. L'expression « langue maternelle » (LM) sert à désigner la langue dans laquelle les individus sont, à priori, socialisés, par opposition aux

langues qui peuvent être apprises secondairement. Cependant, dans les faits, tout n'est pas si évident et ce à quoi elle renvoie est bien plus complexe qui n'y paraît. Herlitz et coll. (2007) envisagent une caractérisation de l'objet qui renvoie à trois réalités :

- *la home language*, la langue des premiers échanges, développés dès l'enfance, avant l'apprentissage scolaires ;
- *la langue du father land*, qui s'inscrit à un niveau politique et culturel (par opposition à la première acception qui s'inscrit à un niveau individuel, même si les deux niveaux sont nécessairement imbriqués), qui conditionne l'identité régionale ou nationale ;
- *la langue en tant qu'objet* d'enseignement destiné à ses locuteurs, qui se confond avec la forme standard.

La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école. Par ailleurs, la langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays où la personne habite. La langue maternelle est surtout celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente. La langue maternelle est aussi un support identitaire privilégié qui s'ajoute à des repères identitaires (histoire identitaire, religion, éducation, famille) et devient un support identitaire privilégié autour duquel s'articulent des éléments qui participent à la construction de l'appartenance ethnique (histoire, rites, codes de droit et revendications basées sur ces codes, symboles et emblèmes, patrimoine culturel en général).

3.2. Apport des langues maternelles dans l'application des gestes-barrières

Communiquer et informer sont la « *panacée contre tout mal*. » Cette idée est une conséquence des crises de santé publique qui joutent les deux dernières décennies. Le problème du VIH / SIDA, du virus Ebola, de la vache folle, de la grippe aviaire... constituent autant de scandales que plusieurs Etats ont eu du mal à gérer faute de préparation et, de facto, de communication en langues locales. Pour résorber de façon efficiente ce mal, les autorités ivoiriennes ont « appelé à l'aide les langues autochtones ».

3.2.1. L'explication des mesures-barrières en langues ivoiriennes

Nous nous limiterons à deux langues à savoir l'abbey et le dioula.

- Abbey

- L'évitement des rassemblements ou des foules de deux-cents personnes ou plus
[é]né n̄́ ngikí jà áhó s̄́s̄́ f̄́i] → « Laissez les rassemblements de deux-cents personnes. »
- [é]né n̄́ ngikí jà áhó f̄́m̄́] → « Evitez les réunions de deux-cents personnes. »
- [é]é k̄́k̄́ mid̄́j̄́] → « Eloignez-vous »
- [é]né yé dàdà s̄́ wú] → « Ne soyez pas proches »

- L'hygiène des mains

[éne bó ɲɔ̃mólò jòyò bá fi ʃibìʃibì] → « Lavez-vous régulièrement les mains avec du savon. »

- Le port des masques

[éɲ wò mādédé] → « Portez des masques. »

[éne dáda mādédé àgbá] → « Mettez des masques sur le visage. »

[éne wò ɲgò dúkù] → « Portez les foulards du nez. »

- L'éternuement dans le creux du coude

[éé ʃínò àbadò lémléyò] → « Veuillez éternuer dans le creux du coude »

- Fréquenter le centre de santé le plus proche en cas de toux sèche, de céphalée, de froid.

[alè mùrù ñì kú ñ m̀s̀ì fé à jà fé sè órò lé ɲɔ̃ fé sè kà jì d̀ɔ̀tɔ̀r̀fà nó dá fé sè] →

« Si tu éprouves des difficultés de respiration, si tu as froid, ou as la céphalée, veille te rendre dans le centre de santé le plus proche. »

- Dioula

- La distanciation sociale

[a.jé dʒámálà dʒé dáblà] → « Evitons les grands rassemblements. »

- L'hygiène des mains

[a.jé ã téyé kó kà gbé] → « Lavons-nous les mains avec du savon. »

- L'éternuement dans le creux du nez

[í nú blà í bóló kúrú lá kà tísù] → « Mets le nez dans le creux de ton coude pour éternuer. »

- Fréquenter le centre de santé le plus proche en cas de fièvre, de toux sèche

[ní té né né kí lí kà jé ní né né bí là kú bí dími í jé táYá d̀ɔ̀tɔ̀rsó mí ká sùrù í

jé] → « Si tu as des difficultés de respiration, si tu as froid, si tu as mal à la tête, veille te rendre dans le centre de santé le plus proche. »

Ces mesures instituées à l'échelle internationale sont bien appliquées en Côte d'Ivoire tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, dans les arrêts des auto-bus, chaque passager porte son cache-nez tandis que le nombre de places se limite à cinquante. Dans les grandes surfaces, devant chaque salle de classe, se trouvent un seau d'eau, du savon et du gel hydro alcoolique pour permettre aux usagers de se laver les mains. Les établissements ont procédé à la scission des effectifs des classes afin de mieux respecter les mesures de distanciation. Il en est de même dans les marchés. Vendeurs et clients respectent strictement toutes ces mesures afin d'éviter au mieux la propagation de la pandémie. Les objectifs de la Côte d'Ivoire en cas de pandémie, qui sont d'abord de réduire au minimum les cas graves de maladie et le nombre total de décès et, ensuite, de réduire au minimum les dérangements sociaux, semblent atteints. Dans cette contrée, l'option du confinement pour lutter contre la pandémie de coronavirus a été, jusque-là, suivie. La peur s'est emparée des habitants : « on ne continue plus de partager les verres de thé, de bière..., de se serrer les mains, de se faire des accolades ». L'arrêt des veillées funèbres des grandes messes catholiques et la prière du vendredi dans les mosquées a été décrété.

En milieu rural, les gens ont essayé aussi de s'organiser, car il ne fallait pas que les chaînes de production et de distribution alimentaire se brisent si les planteurs arrêtent de travailler ensemble. Le rapport à la mort est en effet plus sacré en Afrique, où le culte des

ancêtres existe encore. Mais les attitudes ont changé face à ce *tsunami*. De nombreuses personnes comprennent qu'on ne peut plus rendre hommage aux morts de la même façon. Avec de telles mesures, la population *ivoirienne* évacue peu à peu son traumatisme par rapport à la pandémie. Tous se rendent compte, plus que jamais, combien nous sommes dépendants les uns des autres. Non pas seulement pour consommer, acheter et vendre, mais pour vivre et survivre. Et s'il y a satisfaction au niveau de l'application des gestes-barrières, c'est parce qu'elles ont été expliquées en langues maternelles et bien appréhendées par la population-cible.

3.2.3. Des actions en faveur des langues maternelles en Côte d'Ivoire

Si les langues doivent contribuer au développement, alors elles doivent le faire en provoquant le bouleversement culturel qui est nécessaire pour passer de la tradition au développement, et en véhiculant les instruments intellectuels du nouvel esprit scientifique. Les langues qui peuvent jouer ce rôle doivent être nécessairement capables de se purger de polysémie, et elles doivent s'écrire. Les apprentissages qui contribuent au développement sont donc ceux qui transmettent à la fois le vocabulaire spécialisé qu'utilisent les instruments intellectuels servant à produire des connaissances nouvelles et le nouvel esprit scientifique lui-même. L'étude des langues sert alors non pas seulement à décrire un patrimoine en voie de disparition, mais aussi à identifier les représentations qui constituent des obstacles au développement, et à définir les moyens de transmettre les représentations favorables au développement.

La Côte d'Ivoire a à veiller dans le sens de sauvegarder son identité et son pluralisme culturel, à travers la mise en place d'instincts linguistiques lui permettant de s'ouvrir davantage sur son environnement géographique. Cette initiative est garante d'identité nationale enrichie par la diversité de ses affluents culturels. Les langues, avec leurs implications complexes d'identité, de communication, d'intégration sociale, d'éducation et de développement, revêtent une importance stratégique pour les peuples et pour la planète. Leur utilisation pourrait offrir aux citoyens une meilleure chance d'accéder à la science, au développement et de renforcer l'éveil des consciences. Il conviendrait donc de les valoriser afin qu'elles puissent convenablement lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme qui sont néfastes au développement. A ce propos, on parle souvent de *l'éducation en langue maternelle*. Ce terme n'est pourtant pas sans poser un certain nombre de problèmes, ce qui sera l'objet de notre réflexion dans un premier temps. La deuxième partie sera consacrée aux avantages de l'inclusion de la langue maternelle des élèves appartenant à des minorités linguistiques par les systèmes éducatifs en langue majoritaire. Dans un troisième temps, nous nous poserons la question de l'évaluation du bilinguisme infantin comme résultante fréquente d'une éducation en langue maternelle dans le contexte d'une autre langue dominante.

Les autorités pédagogiques pourraient plaider pour l'enseignement des langues maternelles. Cette politique linguistique peut favoriser la diversification des choix éducatifs, pour dynamiser l'apprentissage durant la vie afin de mieux atteindre les objectifs majeurs. De ce fait, l'instauration de l'enseignement bilingue ou multilingue basé sur la langue maternelle peut favoriser l'apprentissage, mais œuvrer aussi à la compréhension et au dialogue entre les peuples. Ce sont là, des défis qui relèvent à la fois de la volonté politique, de l'expérience technique et du développement des capacités pour des engagements nécessaires en vue de réformes et pratiques d'utilisation des langues maternelles dans l'éducation. L'Etat pourrait légiférer en faveur des langues locales en instituant une

politique valorisant et encourageant la production en qualité et en grand nombre de documents en langues nationales. De même, la promotion des langues maternelles peut se faire à travers diverses autres stratégies. Entre autres, la traduction des référentiels et autres actes majeurs de l'Etat en langues maternelles. Il peut s'agir par exemple des panneaux d'adressage dans les lieux publics. En ce qui concerne la réforme des systèmes éducatifs, elle peut être caractérisée par une approche bilingue (langues locales en articulation avec la langue officielle qu'est le français). A cela, peut s'ajouter l'élaboration de nouveaux curricula soutenue par une politique linguistique explicite. D'ores et déjà, il convient de statuer sur le manque de performance des réformes pédagogiques déjà existantes et de savoir anticiper sur les implications d'ordre technique et politique, notamment la formation pédagogique des enseignants, la disponibilité des manuels et matériels didactiques en langues maternelles. De même, le choix de la /des méthodes, et l'adhésion des communautés et des autorités administratives et politiques.

L'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs nationaux permet, d'une part, d'offrir une égalité de chance et de réussite à tous les enfants et d'autre part, d'améliorer la qualité de l'éducation. Une telle mesure innovante valoriserait la culture nationale par la promotion des valeurs culturelles positives et constituerait à la fois un facteur d'accélération et d'amélioration de l'offre d'éducation. L'idéal serait de donner la possibilité à toute langue ayant fait l'objet d'études systématiques dans les aspects phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexico-sémantiques, et graphiques d'être une langue d'alphabétisation ou d'enseignement de base. La langue dans laquelle l'enseignement est prodigué joue un rôle essentiel dans la mesure où la maîtrise de cette langue est la clé pour les processus de communication en classe et, par conséquent, pour la construction des connaissances par les élèves. L'enseignement fondé sur la langue maternelle augmente significativement les chances de réussite scolaire, voire donne de meilleurs résultats.

Au cœur du multilinguisme se trouve le sentiment d'appartenance. Les êtres humains ont généralement plusieurs identités (sexe, religion, nationalité, profession, groupe ethnique, amis). Ils appartiennent à des groupes sociaux dont ils partagent les valeurs. Ainsi, la reconnaissance de la diversité ne remet pas en question l'unité d'un État, car l'identification à l'État sera toujours l'une des nombreuses identités des individus. Rien n'indique que le développement économique souffrirait de la diversité linguistique et culturelle. Au contraire, il semblerait que cette diversité favorise la croissance économique, car des personnes plus autonomes et créatives sont mieux à même d'apporter leur pierre à l'édifice.

Dans les sociétés européennes par exemple, la pratique courante de la langue officielle est la principale condition préalable à l'intégration des enfants dont la langue principale diffère de la langue officielle du pays ou de la région. De nombreuses recherches aboutissent pourtant au même résultat : la scolarisation immédiate de ces enfants dans une langue qu'ils maîtrisent insuffisamment, ou pas du tout, compromet sérieusement leur réussite scolaire. Un enseignement bilingue, axé sur la langue maternelle, constitue au contraire la base d'un succès à long terme. Les modèles forts d'enseignement bilingues, qui visent à faire bénéficier le futur adulte d'une véritable compétence bi/plurilingue et, en particulier, de la maîtrise de deux langues, présentent de nombreux avantages par rapport aux modèles faibles, qui considèrent le bilinguisme non pas tant comme un but en soi que comme un stade intermédiaire entre le monolinguisme en langue maternelle et le monolinguisme en langue officielle. Ces avantages concernent aussi bien les personnes qui bénéficient de ces modèles que les sociétés qui les offrent. Mais dans tous les cas, la condition de réussite est que les programmes d'enseignement bilingue durent plusieurs

années. Les conditions dans lesquelles l'enseignement bilingue est offert doivent être très libérales. Si la scolarité est en général gratuite, l'enseignement bilingue devra l'être aussi ; le nombre requis d'élèves sera aussi bas que possible et, si les effectifs des élèves le permettent, il sera également offert en dehors des régions où les langues minoritaires se parlent traditionnellement et en particulier dans les grandes villes et les capitales. Cet état de fait rendrait nos langues encore plus utiles et vivantes.

Les langues vivantes n'existent pas en soi, mais par et pour les groupes qui s'en servent dans leur communication quotidienne. Une langue morte est une langue qui a perdu ses locuteurs. Or, la disparition de langues n'est pas toujours naturelle et, surtout, elle n'est en général pas souhaitable. Par ailleurs, les raisons d'une telle disparition sont souvent indépendantes de la volonté des locuteurs des langues en question. On peut alors formuler l'hypothèse que la préservation de la diversité linguistique - et par conséquent de langues particulières, surtout celles dites menacées en tant que patrimoine de l'humanité fait partie des responsabilités commune de la communauté des nations. En d'autres termes, le maintien d'une langue peu répandue ou minoritaire ne ressort pas de la seule responsabilité de la communauté qui parle cette langue (bien que la volonté de cette dernière de maintenir sa langue soit une condition *sine qua non*), mais de l'ensemble de la société. Une des mesures les plus connues de renforcement d'une langue moins répandue, voire menacée, est sa prise en charge par l'école. Se borner à l'enseignement fondé sur une seule langue n'est plus salutaire. Au contraire, l'enseignement par submersion dans la langue dominante entrave les chances de réussite scolaire et personnelle des enfants, diminue leur confiance en soi et leur respect de soi, mais aussi le respect de leur culture *et* de la culture dominante, rend difficile la communication avec les parents et la communauté et les isole par conséquent de leur culture. Il est très vraisemblable que les troubles dont pâtissent actuellement certains quartiers des grandes villes françaises, majoritairement peuplés d'une population issue de l'immigration, sont dus, entre autres, au manque de prise en compte de leur langue et culture d'origine par le système éducatif officiel.

La vie des communautés africaines se déroule principalement en langues locales. L'enseignement en langue maternelle aurait donc un impact sur l'environnement direct. Les apprenants peuvent utiliser immédiatement ce qu'ils ont appris. Ils participent et adoptent des rôles moteurs dans les institutions et les organisations locales. Ils prennent de l'assurance, créent des entreprises, gèrent des associations locales et des groupes communautaires, et participent aux institutions politiques locales. En tant que parents, ils apportent un meilleur soutien à leurs enfants en âge scolaire. La maîtrise des langues maternelles n'est pas perçue comme une priorité par la population, qui les méprise parfois. Avec l'urbanisation, convaincre la population de conserver et de maîtriser une langue qu'elle juge sans importance reste un défi de tous les instants. L'existence de plus de 70 langues nationales, dont beaucoup sont menacées de disparition si rien n'est fait, complique davantage ce défi. L'Etat se doit de sensibiliser la population sur l'importance de la langue maternelle. Il doit l'amener à comprendre que toutes les langues sont d'égale valeur.

Conclusion

Au terme de cette analyse, nous pouvons conclure que cet article fait percevoir chaque langue comme une brique, à la fois une entité unique mais aussi un élément indispensable pour bâtir une nation, en renforçant la paix et la réconciliation. La prise en compte de l'intérêt et des besoins de chacun est une stratégie jusque-là opérante. Les langues maternelles ivoiriennes ont prouvé cette réalité en jouant leur partition dans la

résolution de la crise sanitaire qui a ébranlé le monde entier. Ce qui revient à dire qu'elles sont aussi utiles et opérantes que la langue française à qui le politique fait la part belle. Si ces langues ne souffrent plus d'insouciance diogénique, il va sans dire qu'elles pourront sans faille jouer le rôle qui est dévolu à la seule langue officielle. Sur ce, les introduire dans le système éducatif, éditer des documents dans ces langues, traduire les concepts des nouvelles technologies dans ces langues, sensibiliser la population sur leur utilité sont des recettes pouvant les rendre plus efficaces à cette ère. Il est plus que jamais de revoir la mémoire sélective et égocentrique de l'unilinguisme pour réécrire l'histoire à l'aune des intérêts communs et publics par le truchement du multilinguisme. Ceci viendra contrefaire les faits afin de les replacer au centre pour que tous captent toute la lumière au détriment de « l'unijambisme linguistique ».

Bibliographie :

- RICH, ARTHUR, (1994), *Ethique économique*, Labor et Fides, Genève, Revue d'histoire Religieuse, 74e année, n°4, Octobre-décembre, pp. 461-464.
- CORDER, S.P. & ROULET, E., (1973), *Theoretical linguistic models in applied linguistics*, Paris, Didier.
- HOUIS, MAURICE, (1971), *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*, Paris, Presses universitaires de France.
- LABOV, WILLIAM, (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press
- SPAËT, VALERIE, (2010), « Le français au contact des langues : présentation », *Langue française*, n°167, p. 3-12.
- VION, ROBERT, (1992), *La communication verbale : Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- VYGOTSKIL, (1985), *Pensée et langage*, Paris, Ed. Sociales.